



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - [pofo@pgffs.com](mailto:pofo@pgffs.com)



## Compte-rendu du Comité de Direction Du jeudi 12 mars 2020, au District

### - Présents :

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Bernard BROUSSET - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Fabrice BERTHON - Daniel BOCHU - Mohammed BOUGUERRA - Jean-Louis FOREST - Patrick GADEYNE - André MAGNIN - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.

Soit 19 membres présents.

### - Absents excusés :

Charles BOULOGNE - Cécile BROUSSET - Chantal DEGOULANGE - Serge FOURNY - Alain JONARD - Antonio RODRIGUES - Aimé THEVENON.

Soit 7 membres absents excusés.

### - Assistent à la réunion :

Frédéric BOUTEILLE (Directeur Administratif) - Gérard LAJOIE (Conseil de l'Ethique) - Ludovic PUIER (Conseiller Technique).

La séance est ouverte à 18h35.

### Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 30 janvier :

Il est validé à l'unanimité.

### Trésorerie :

Afin de remplacer Jean-Pierre Gonthier, le président, Thierry DELOLME, propose d'accueillir Kamal KHODJA à qui il demande de se présenter lui-même : né en 1958 (il a donc 62 ans), son parcours professionnel l'a essentiellement conduit au service comptabilité du groupe Casino ; il précise, qu'au niveau du football, il fut joueur et éducateur au club de Chapelon, ainsi qu'arbitre ; sur un plan plus personnel, il pense pouvoir faire preuve de la rigueur qui sied à une bonne gestion de trésorerie.

Jean-Marc ALLEGRE, devenu trésorier général du District, émet un avis favorable et sa cooptation est validée à l'unanimité par le Comité de Direction. Ce dernier sera le responsable sur les gros achats qui impactent le budget du District, tandis que son adjoint gèrera le quotidien sur Saint-Etienne. Le président rappelle que notre trésorerie est départementale, en transparence totale, sans sas entre le sud et le nord, et que Frédéric BOUTEILLE, le directeur administratif, est également détenteur de la signature comptable.



#### Les infos du président :

T.DELOLME tient d'abord à saluer la belle qualification de l'ASSE pour la finale de la Coupe de France... Il fait ensuite allusion au Conseil de Ligue du 2 mars, pour la 1ère fois sous la présidence de Pascal PARENT, en rappelant notamment le vœu favorable pour passer à 4 poules de 14 équipes en U18 R2 (au lieu de 4 poules de 12), ce qui laisse cependant des doutes sur les descentes éventuelles en D1.

#### Réunion de prévention :

Suite à un souhait lors du dernier Comité de Direction, une réunion spécifique s'est tenue le 7 mars avec pour thèmes, la prévention et les sanctions.

Marc MORETON précise que 15 dossiers ont été traités pour mauvais comportement des supporters, dont 5 assez "chauds" sur des brutalités, notamment envers des arbitres. A saluer que des clubs ont déjà réagi devant de tels faits, comme Riorges qui a adressé un courrier à ses licenciés ou La Fouillouse qui a mené une opération d'affichage. Rappelons qu'une circulaire à ce sujet a été distribuée, en début de saison, à tous les clubs de Ligue : peut-être convient-il de la généraliser ?

Des pistes ont été lancées et le but est d'élaborer des fiches de travail, puis un document global : affaire à suivre...

Thierry DELOLME, puis Habib TOUNSI évoquent alors un dossier qui a donné lieu à des "coups à arbitre"... La Commission de Discipline a sanctionné le coupable de 3 ans de suspension alors que la sanction possible était de 2 ans, par manque d'éléments...

Il faut "marteler" auprès des arbitres en stage pour qu'ils portent plainte, qu'ils fassent des rapports, qu'ils aillent se faire délivrer une ITT grâce à un certificat médical. Pascal REBAUD et Jean-Louis FOREST précisent que le jeune arbitre concerné dans cette affaire n'a pas voulu porter plainte car il a reçu des menaces...

A noter qu'il reste deux autres cas similaires, encore plus complets, à traiter...

#### Le "Foot en Marchant" :

Tout était prêt pour une première démonstration, le jour du match ASSE-Bordeaux, sur le parvis du stade Geoffroy-Guichard, avec la structure gonflable qui demandait une heure d'installation avec l'aide d'une dizaine de bénévoles... Mais, depuis, le projet est tombé à l'eau à cause de l'apparition de la pandémie...

On gardera cependant en mémoire la participation de Jean-Paul PETIT lors d'une émission de TL7.

En fait, 8 activités ont été proposées et recensées par la Fédération, mais le District a pris l'option du "Foot en Marchant", avec l'accent sur le "Sport Santé".

Merci à Michel TEIL pour l'excellente vidéo réalisée lors du 1er montage de notre structure gonflable.

#### Réunions "Foot Loisir" :

Sous l'égide de la FFF, plus de 50 personnes du 1/4 Sud-Est de la France ont participé à la réunion du lundi 9 mars. J.P.PETIT nous en explique le contenu : la présentation des différentes activités, puis des réunions par groupe sur chacune d'elles. Le but était de faire choisir à chaque district ses thèmes de prédilection.

On a aussi appris que, pour la saison prochaine, il y aura 180 "services civiques" dédiés à la Fédération Française de Football : notre District qui a fait une demande pour deux postes, aura droit au moins à une personne dont la principale action à prévoir serait le marketing durant la semaine, et l'accompagnement de la structure gonflable pendant le week-end.

T.DELOLME se félicite que le District a montré sa capacité à organiser une telle réunion.

Puis localement, le mercredi 11 mars, Bernard BROUSSET menait une réunion dont le but était de préparer la présentation du projet "Loisir" lors de la rencontre des clubs en fin de saison. Ce projet est de conserver un championnat du samedi en licence "libre", tandis que les autres acteurs, sans compétition, évolueront en licence "loisir".

On sait depuis que, malheureusement, tous ces projets n'ont pu être mis à l'étude et seront sans doute reportés à la saison suivante...

#### Réunion ETR et Formation :

Vendredi 13 mars, soit le lendemain de notre Comité de Direction, une réunion au niveau Ligue était programmée avec, pour thème, la régionalisation de la formation et, notamment, l'objectif pour la Ligue de récupérer sous sa coupe les responsables départementaux tel, en ce qui nous concerne, Ludovic PUPIER... Une transformation dans le fonc-



tionnement qui ne manque pas de soulever de nombreuses questions et doutes, en particulier sur le coût des formations...

### Questions diverses :

- Deux nouvelles candidatures sont validées : M. Toussaint MALBROUCK, en tant qu'arbitre honoraire, et M. Pierre GRISIGLIONE comme intervenant dans l'équipe technique
- M. MORETON faisant allusion aux nombreux et imposants dossiers qui s'accumulent, il estime que le renforcement des Commissions de Discipline serait la bienvenue.
- Médailles du District : Jean-Pierre GONTHIER et Marie-Pierre FOLLEAS avaient pris en charge ce dossier, notamment pour leur fabrication. Mr GONTHIER ne faisant plus partie du Comité Directeur, Maurice PELISSIER prendra contact avec J.P. GONTHIER pour faire un état de la situation, le but étant de commander ces médailles pour 4 ans.

### Coronavirus :

Tous les autres sujets abordés ont malheureusement été "mis au placard" par l'apparition du Coronavirus, puis la pandémie causée par ce fléau :

La préparation de l'Assemblée Générale électorale (reportée au 4 décembre) ; le Centenaire du District (reporté à une date à fixer) ; la "Journée des Bénévoles" ; la commande des fanions ; les réunions de secteur ; etc...

Grâce à un retour progressif à une certaine normalité, le prochain Comité de Direction devrait pouvoir se tenir le **jeudi 11 juin à partir de 18h30**, sur le secteur roannais.

*Le Secrétaire Général,*  
**Paul BRIDEAU**

*Le Président du DLF,*  
**Thierry DELOLME**

## PÔLE ADMINISTRATIF

### SECRETARIAT GENERAL

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 15 Juin 2020

#### AVIS AUX CLUBS

Nous vous informons que le District de la Loire de Football ouvre au public à partir de lundi 22 Juin 2020. Merci de votre compréhension.

#### COUPE DE FRANCE

La LAuRAFoot officialise les dates des 2 premiers tours de la Coupe de France. Ils se dérouleront les **6 et 13 septembre 2020**.

Le 3<sup>ème</sup> tour programmé le **20 septembre**, et, imposé par la FFF.

Les clubs départementaux, doivent obligatoirement confirmer leur accord sur Footclubs. Sans cet accord, l'engagement ne sera pas validé.

Ouverture des inscriptions à partir du **8 juin 2020**.

Clôture des engagements fixée au **20 juillet 2020**

#### INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

A l'arrêt depuis le 8 mars, les Présidents des clubs départementaux s'inquiètent financièrement, suite à la pandémie de la Covid-19. Pour palier « au manque à gagner » des clubs, le District de la Loire **offre aux clubs la totalité des engagements**.



La première journée de championnat en District se déroulera le week-end du **3-4 octobre** 2020. Une semaine après la reprise des championnats de la LAuRAFoot.

Les Coupes départementales reprendront au **printemps 2021**, sur la base des équipes qualifiées saison 2019-2020.

### **RAPPEL** **DES EQUIPES QUALIFIEES** **COUPE DE LA LOIRE SENIORS ET JEUNES 2019-2020**

**U15** pour jouer le ¼ de Finale

504775 **L'ETRAT LA TOUR** – 552955 **A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON** ; 590363 **CHAMPDIEU MARCILLY** – 508408 **ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.** ; 547447 **CHFEUG.DERVAU** – 504383 **SE.OLYMPIQUE** ; 545881 **A.S. DU PARC D/SP.** – 564205 **SORBIERS TALAUDIERE**

**U18** pour jouer le ¼ de Finale

552975 **ROANNAIS FOOT 42** – 544208 **F.C. ROCHE ST GENEST** ; 504377 **ES. DE VEAUCHE** – 508408 **ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.** ;

563840 **U.S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS** – 529727 **F.C. ST PAUL EN JAREZ** ; 551381 **UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT** – 552955 **A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON**

**SENIORS** pour jouer le 1/8<sup>ème</sup> de Finale

552955 **SAVIGNEUX MONTBRISON 1** – 504775 **L'ETRAT LA TOUR 1** ; 517776 **S.JOSEPH - ST MARTIN 1** - 534257 **A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG.1** ; 551381 **ECOTAY MOINGT US 1** – 504377 **ES DE VEAUCHE ES 1** ; 533556 **A.S. CATEAUNEUF 1** – 546352 **A.S. CHAMBEON/MAGN 1** ; 530056 **A.S. PORTUGAIS ROANNE 1** - 525870 **ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD 1** ; 500153 **A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 1** - 563840 **U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 1** ; 552975 **ROANNAIS FOOT 42 1** - 544208 **F.C. ROCHE ST GENEST 1** ; 552011 **U.S. SUD FOREZIEENNE 1** – 529727 **F.C. ST PAUL EN JAREZ 1**

**SENIORS VALEYRE-LEGER** pour jouer le 1/8<sup>ème</sup> de Finale

547504 **RIORGES F.C. 1** – 518426 **U.S. VILLEREST 1** ; 545881 **A.S. DU PARC D/SP. 1** – 551381 **UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 1** ;

523656 **A.S. ST JUST ST RAMBERT 1** – 551082 **FOREZ DONZY F. C. 1** ; 529289 **A.S. DE PARIGNY 1** – 516959 **F.C. COMELLE VERNAY 1** ;

580450 **C. OMNISPORTS LA RIVIERE 1** – 504775 **L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 2** ; 504438 **U.S. BUSSIERES 1** - 546805 **F. C. ROANNE 1** ;

582741 **F. C. DES MONTAGNES DU MATIN 1** – 523658 **A.S. ST SYMPHORIEN DE LAY 1** ; 516407 **ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS 1** –

537227 **O. DU MONTCEL 1**

Pour tout complément d'information, les présidents ou dirigeants de clubs, peuvent contacter les présidents des commissions concernées. Ceux-ci restent disponibles pour répondre à toutes vos interrogations, sur le déroulement de la Coupe de la Loire.

Le mois de septembre reste à la disposition des clubs pour éventuellement organiser des manifestations footballistiques, si nécessaire.

Aussi, ce report permettra, une opération de maintenance des municipalités, afin de contrôler l'état sanitaire des installations, pour les utilisateurs.

### **DEMATERIALISATION DES LICENCES** **DEMANDE DE LICENCES EN LIGNE** **SAISON 2020-2021**

Dans cette période compliquée où nous devons respecter les gestes barrières, la dématérialisation des licences est plus que jamais recommandée avec ses avantages :

Gain de temps dans la collecte des pièces

Facilité des saisies des informations

Réduction des charges administratives

Rapidité du processus ; respect de l'environnement : (suppression du papier)

Service gratuit

Pour commencer à utiliser la prise de licence dématérialisée, rendez-vous sur [Footclubs.fff.fr](http://Footclubs.fff.fr) :

*Rubrique « licence » => sous rubrique « dématérialisées ».*

Nature des demandes de licences concernées :

**Renouvellements**

**Nouvelles demandes**

Types de licences concernés :

**Joueurs amateurs**

**Dirigeants**





### RAPPEL IMPORTANT DE CERTAINS POINTS

#### MEMBRES DU BUREAU À RENSEIGNER SUR FOOTCLUBS

Vous devez **obligatoirement** renseigner les membres qui composent le bureau :

Président  
Correspondant  
Trésorier  
Secrétaire

**Lien à suivre :** *menu => organisation => membres du club*

**ATTENTION :** Les bordereaux éducateurs, arbitres, changement de clubs restent au format et version « papier ». **Vous ne pouvez pas utiliser le processus de dématérialisation.**

### CHANGEMENT DE CLUB

Période normale : **du 01 juin au 15 juillet inclus**

Hors période (sans restriction) : **du 16 juillet au 31 janvier**

### LICENCES DIRIGEANT(E)S

En application des articles **30** et **128** des Règlements Généraux de la FFF, les clubs ont l'obligation de munir leurs dirigeants d'une licence.

#### Pour toute précision :

§ Articles 30 & 128 des R.G. de la FFF

§ Article 6 - OBLIGATIONS DES CLUBS : Règlements Généraux de la LAuRAFoot

§ Article 31 – LICENCE « DIRIGEANT » : Règlements Sportifs du District de la Loire

**Tout club qui ne serait pas en règle avec cette disposition sera sanctionné financièrement.** (§ Titre IV : commission des Règlements : procédures, amendes et sanctions) => Règlements Sportifs du District de la Loire.

### VALIDITÉ CERTIFICATS MÉDICAUX

Pour les RENOUVELLEMENTS et NOUVEAUX JOUEURS (dirigeants et joueurs amateurs), **le certificat médical est valable 3 saisons** si :

Condition 1 : **conserver sa qualité de licencié** : signature d'une licence, d'une saison à l'autre, soit dans le même club (renouvellement), soit dans un autre club (mutation)

Condition 2 : **répondre à un questionnaire de santé** (disponible dans Footclubs) et **attester que chacune des réponses est négative.**

Notice explicative sur « Footclubs » se positionner sur la **saison 2020-2021** :

*Menu => « organisation (centres de gestion » puis cliquez sur le chiffre dans la colonne « documents » en regard de « Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football » et consulter la notice « licence » => « validité certificat médical »*

**ATTENTION :** Pour les Éducateurs, le certificat médical n'est valable **qu'une saison**.

### MISE À JOUR « PHOTO » DES LICENCIÉ(E)S

Vous pouvez, depuis le **01/04/2020**, mettre à jour les photos de vos licenciés sur Footclubs.

Elles sont signalées par **un cadre rouge dans la liste de vos licenciés**.

Réactualiser les photos permettra de gagner du temps en évitant que cette pièce soit demandée aux licencié(e)s, lors du renouvellement des licences dématérialisées. **Photo d'identité obligatoire.**

#### Durée de validité des photos scannées :

**2 saisons** pour un licencié **MINEUR**

**5 saisons** pour un licencié **MAJEUR**

#### Procédure de téléchargement :

*Menu Licences => liste de vos licenciés choix « Liste » => Cliquez sur le nom et prénom de la personne dont la photo est signalée d'un cadre rouge (une nouvelle fenêtre s'ouvre) => Cliquez sur le bouton « Nouvelle Photo » situé sous la photo => chercher la photo sur « Parcourir » => Validez*



#### Critères d'acceptabilité de la photo

**Préalablement à la demande de licence et de manière distincte de celle-ci**, les clubs ont la possibilité de numériser la photographie de leurs licencié(e)s, et de la télécharger dans Footclubs, afin que celle-ci soit pré-imprimée directement sur la licence par l'instance concernée.

**Reste à posséder la nouvelle photo ...**

#### COLLECTE DES ADRESSES E-MAIL DES LICENCIÉ(E)S

Adresses **E-mail valides** pour chacun des licencié(e)s ou des parents.

L'utilisation de « Footclubs Compagnon » permet d'envoyer des **SMS** ou **E-mail** groupés aux licencié(e)s.

Les clubs peuvent compléter les adresses **E-mail** manquantes des licencié(e)s en les insérant dans l'outil « Footclubs » :

=> *menu => licences => liste => cliquez sur le nom et prénom de chaque intéressé en complétant la zone « E-mail principal » => rubrique => contacts*

## SECRETARIAT GENERAL

*Délégation du Roannais*

**Tél : 04.77.44.51.90**

Réunion du 15 Juin 2020

Les membres de la Délégation se sont réunis ce lundi 15 juin, sous la présidence de Francis VIDRY qui poursuit avec succès sa convalescence, suite à une petite intervention. Tous ont d'abord eu une pensée très amicale pour notre secrétaire, Véronique, actuellement convalescente, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, dans l'espoir de la retrouver rapidement parmi nous.

Cette réunion fut l'occasion de faire le point sur l'actuelle situation et de rappeler à tous les clubs que, même si nos locaux sont toujours fermés au public, nous restons à leur disposition, notamment par le biais de la messagerie : [delegation-roanne@loire.fff.fr](mailto:delegation-roanne@loire.fff.fr). N'hésitez pas également à joindre un des responsables en cas de besoin important. Sachez que les bureaux du District, comme de la Délégation, seront fermés du vendredi 24 juillet au soir au lundi 17 août à 14h.

Parmi les décisions prises en faveur des clubs, voici les principales :

- Un fond national de solidarité, créé par la Fédération, accordera l'équivalent de 10 € par licencié à tous les clubs qui rempliront le questionnaire prévu à cet effet et accessible sur « Footclubs ». La répartition sera la suivante : une baisse de 5 € sur le tarif des licences 2020/2021 ; une dotation en ballons pour les clubs de – de 100 licenciés ; une aide financière à l'emploi et à la formation...
- Le District de la Loire puisera dans sa propre trésorerie pour renforcer la part fédérale accordée à tous les districts, ce qui lui permettra d'offrir gratuitement l'ensemble des cotisations et des engagements à toutes les compétitions départementales. Lorsque son budget sera complètement arrêté, le District se réserve le droit d'imaginer une autre forme d'aide à ses clubs, par exemple une dotation en matériel...
- A propos des engagements qui sont déjà ouverts sur le site du District, ils se feront tous au niveau du District, la répartition s'opérant ensuite en direction de la Délégation. Deux niveaux d'engagement sont prévus : jusqu'au 31 juillet pour les Seniors D1 à D3, pour les Jeunes D1 et D2, et pour les "Loisir" ; jusqu'au 31 août pour les Seniors D4 - D5 et pour les Jeunes en Brassage. Pour le Foot d'Animation, des informations complémentaires seront prochainement diffusées.
- Sachez également qu'aucune compétition départementale n'aura lieu avant début octobre, afin de permettre aux clubs de se préparer au mieux et surtout d'avoir le mois de septembre pour organiser diverses manifestations leur permettant de renflouer leur trésorerie.
- Avec le début assez tardif des compétitions très compactes puisque, selon les décisions fédérales qui ont entraîné plus de montées que de descentes, les différentes poules comprendront plus d'équipes (jusqu'à 15), il faut vous préparer à un championnat très compact au niveau du calendrier. A cet effet, il a été décidé que les différentes coupes reprendront au stade où elles ont été stoppées durant cette dernière saison : 8ème de finale pour les départementales en Seniors ; 1/4 de finale pour celles des Jeunes et du Roannais.
- La prochaine Assemblée Générale, à la fois financière et électorale, aura lieu au mois de décembre (le 4 ?), tandis que la célébration du "Centenaire du District" a été logiquement reportée et serait désormais envisagée au samedi 13 mars 2021.

En attendant de nous retrouver dans une situation redevenue normale, espérons-le dès la rentrée du 17 août, les membres de la Délégation du Roannais souhaitent, en premier lieu, une bonne santé à tous les licenciés et proches de leurs clubs, en rappelant qu'ils restent à leur disposition. Portez-vous bien !



## PÔLE RÉGLEMENTAIRE

*Marc MORETON*

Tél : 07.61.54.07.65

## STATUT DE L'ARBITRAGE

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.90

Président : Jean Louis FOREST

Secrétaire : Maurice MAZOYON

Représentant des clubs : André MAGNIN

Représentant du comité de direction : Francis VIDRY

Membres : Pascal ARTAUD, Sérafino SIDONI

A compter de la saison 2020/2021, deux nouveaux membres compléteront cette commission :

Mme Denise AZNAR et Mr Jean Claude LIGOUT.

### SITUATION DE FIN DE SAISON,

Compte tenu des événements suite à la pandémie avec le COVID 19, la FFF et la Laurafoot, encouragent les commissions à une considération et une certaine souplesse pour la représentativité des arbitres envers leurs clubs.

De ce fait, nous avons décidé que tous les arbitres ayant débuté la saison et les nouveaux ayants pris leurs licences dans les temps impartis, sont considérés comme « à jour » et de ce fait, aucun club ne sera pénalisé.

Une nouvelle situation sera vue avant le 31 août et une publication des clubs en infraction avant le 30 septembre.

**Donc rappel aux arbitres et aux clubs : demandes de licences avant le 31 août.**

Mails reçus : ALLOUIS Steve, arbitre, licence : 838413893 représentant Sail les Bains, 531199.

Club de Sail les Bains, 531199, qui nous indique que Mr ALLOUIS Steve ne sera plus licencié chez eux suite à la fusion avec Nord Roannais.

Suite au regroupement des clubs de Nord Roannais et Sail les Bains, Mr ALLOUIS Steve, ne désire pas continuer avec le nouveau club et s'engagera avec le club de Goal Foot. (**accord**, en règle avec l'article 32 du statut de l'arbitrage).

## PÔLE SPORTIF

*Bernard BROUSSET*

Tél : 07.27.50.07.44

## SENIORS

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 15 Juin 2020

Président : M. BOUGUERRA Momo



**Présents** : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

### **IMPORTANT:** **ENGAGEMENTS ET DESIDERATA**

Les pré-engagements Seniors sont disponibles sur FOOTCLUBS.  
L'ensemble de ces pré-engagements sera accessible uniquement par le District de la Loire. Pas d'engagement pour cette catégorie par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Les clubs qui possèdent une ou plusieurs équipes, sont priés de nous envoyer leur désidérata. Sans réponse de leur part il sera procédé automatiquement à une alternance.  
Merci de ne pas envoyer de courriel, seul les remarques (terrains, horaires, jumelage ect...) seront prises en compte dans les désidératas de vos engagements.

### **COURRIERS RECUS**

GRP DERVAUX : concerne votre mail du 09 juin pour vos desiderata seniors .Noté.  
LAURAFoot (commission des coupes) : concerne votre mail pour la coupe de France .Noté .

### **TABLEAU DES MONTEES** **ET DESCENTES EN FIN DE SAISON**

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison pour le départage de celles-ci, publié dans les Règlements Généraux du District (page 9 pour le tableau ; articles 24.6 départage descentes et 24.7 départage montées), sur le site Internet du District de la Loire. Il est précisé que les procédures de montées et descentes seront établies à titre provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

### **ENGAGEMENTS** **ET TIRAGE DES POULES**

La date limite des engagements en D1, D2, et D3 **est fixée au 31 juillet dernier délai.**  
La date limite des engagements en D4 et D5 **est fixée au 31 août dernier délai.**

La date du tirage des poules D2, D3, D4, D5 est tributaire des engagements d'équipes dans toutes les catégories. Il sera effectué la première semaine de septembre.

### **MONTEES** **SAISON 2020 - 2021**

**Montée de D1 en R3** : Roanne foot 42 2 - Roanne Parc 1 - FC Chazelles.

**Montée de D2 en D1** : St Chamond Foot 2 - Ric O du Montcel 1 - AF Pays Coise 1 - Roche St Genest 2.

**Montée de D3 en D2** : Sury le Comtal 1 - Montagne du Matin 1 - Roanne Portugais 1 - CS Crémeaux 1 - US L'Horme 1 - Ric Montrambert 1 - Sorbiers Talaudière 2 - AS Aveizieux 1.

**Montée de D4 en D3** : CO Coutouvre 1 - Roanne Mayollet 1 - Roanne Mayotte 1 - St Haon le Vieux 1 - St Just la Pendue 1 - ES Montrond 1 - Boen Trélins 1 - St Maurice en Gourgois 1 - St Paul en Jarez 2 - Bord de Loire 1 - OL St Etienne 1 - CO La Rivière 1.

**Montée de D5 en D4** : OL Est Roannais 2 - FC Perreux 2 - CSL Cezay 1 - US Mont du Forez 1 - Pouilly les Nonains 2 - Nord Roannais 2 - AS Villers 1 - AS Noirétable 2 - Boën Trélins 2 - FC Forez Donzy 2 - FC Bonson St Cyprien 1 - US Feurs 3 - US L'Horme 2 - Ric O du Montcel 2.

### **DESCENTES** **SAISON 2020 - 2021**

**Descente de R 3 en D 1** : Asa Chambon Feugerolles 1.

**Descente de D 1 en D 2** : US Villars 2.

**Descente de D 2 en D 3** : FC Val d'Aix 1 - US Briennon 1(décision commission règlement).

**Descente de D 3 en D 4** : E.S.S.O.R 1 - FC Roanne 2 - FC Luriecq 1 - SE Portugais St Etienne 1.

**Descente de D 4 en D 5** : AS Cours 1 - Roanne FC 3 - St Foy St Sulpice 1 - US Sud Forézienne 2 - FC St Etienne 2 - SE St Etienne Sud 1 (forfait général) - Firminy Prairies 1 (forfait général) - AJ Chapellois 1 (forfait général).

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours au près des différentes commissions.





## JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 15 Juin 2020

**Président : Charles BOULOGNE** 06 81 76 10 01

**Membres :**

**Secrétaire : Gérard D'ANGELO** 06 15 97 16 67

**Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER** : 04 77 92 28 87

**Coupes : Guy DEBLIQUIS** 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

**U13 : Philippe GUILLOT** 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

**U18, U15 : Charles BOULOGNE** 06 10 52 07 37

**U 7 : Georges FORTI** 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

**U9 / U11 : Alain CERRUTTI** 06 79 86 98 88 (après 18h)

### AVIS AUX CLUBS

Les calendriers paraîtront mi-juillet. Pour l'instant celui de la ligue n'est toujours pas paru et nous en sommes dépendant. Le championnat débutera le week-end du 4 octobre. La coupe Gambardella en U18 dont vous pouvez vous engager sur footclubs devrait débuter en septembre aux mêmes dates que la coupe de France (6, 13 et 20 septembre).

Courriel de l'AV.S Noiretable n° 504768 : Inactivité de l'ensemble des équipes jeunes. La commission a pris note.

Courriel de A.S. Algérienne Chambon Feugerolles n° 534257 : Demande pour la saison 2020/2021 en U18, U15 et U13 l'alternance avec Dervaux Chambon Feugerolles pour jouer au stade Gaffard. La commission a pris note mais on ne peut pas vous l'assurer à 100%. Comme les autres saisons, nous ferons le maximum pour satisfaire votre demande.

### U14

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, 8 clubs ont répondu favorablement, l'objectif est de constituer une poule de 12.

### U15

#### La date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 15 équipes soit 30 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

**Important :** L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel de Avenir Côte n° 549921 : Demande de maintien en U15 D2, la commission a pris note (voir plus haut).

Courriel de l'A.S. Boën n° 548308 : Demande de disputer le championnat U15 D2 la saison prochaine. La commission a pris note (voir plus haut).

Courriel de l'U.S. Ecotay Moingt n°551381 : Confirmation de son engagement en U15 D2.

Courriel du F.C. Loire Sornin : Souhaite ne pas s'engager en U15 D2 et participer au championnat D3 brassage. La commission a pris note.

### U18

Les autres équipes disputeront le championnat D3 brassage.

**La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.**

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.



Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. **La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2** mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 14 équipes soit 26 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

**Important** : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel de l'U.S. L'Horme n° 517279 : Demande d'intégration en U20 R2. Demande transmise à la ligue.

Courriel de F.C. Roche St Genest n° 544208 : Demande de disputer le championnat U18 D2 la saison prochaine pour son équipe 2.

La commission a pris note (voir plus haut).

Courriel de l'U.S. Ecotay Moingt n°551381 : Confirmation de son engagement en U18 D2.

Courriel de Saint Chamond Foot n° 590282 : Demande de disputer le championnat U18 D2 la saison prochaine pour son équipe 2

La commission a pris note (voir plus haut).

**Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.**

## FOOT DIVERSIFIE

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 15 Juin 2020

Président: Petit Jean-Paul 06 71 98 78 16  
Secrétariat: Toufik Ouamari 06 01 13 27 19  
Championnat Foot adapté: Hanafi Cherakrak 06 11 49 60 29  
Championnat Foot loisir: Toufik Ouamari 06 01 13 27 19  
Responsable des coupes: Hanafi Cherakrak 06 11 49 60 29  
Championnat foot à 7: Frédéric Ferrand 0627157559

### AVIS AUX CLUBS

A noter le classement critérium foot loisir à été modifié en fonction des décisions réglementaires.

## FUTSAL

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 15 Juin 2020

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82  
Référént Loire Nord : Daniel BOCHU 04 77 63 36 39 - 06 76 53 43 62  
Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42  
Membres Délégation Roanne : J. Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94  
Aimé THEVENON 06 81 64 21 64  
Jean Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

### CHAMPIONNAT

Voici le classement de cette saison 2019 – 2020 interrompue au 13 Mars :

1<sup>er</sup> : Futsal Club du Forez 2<sup>ème</sup> : Ricamarie O. Moncel 3<sup>ème</sup> : PLCQ 4<sup>ème</sup> : Sporting Club Stéphanois etc...

### ACCESSION EN LIGUE

MONTEE EN LIGUE DU CLUB : FUTSAL CLUB DU FOREZ



### INFORMATIONS

Pour info du Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne : Aucuns accès au gymnase avant le début Septembre

### ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2020 – 2021

Les engagements pour le Championnat doivent se valider obligatoirement par Footclubs jusqu'au 20 Septembre 2020 et les engagements pour la Coupe jusqu'au 27 Novembre 2020.

## FEMININES

*District de Loire*

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 15 Juin 2020

### ENGAGEMENTS

La date limite des engagements pour la saison 2020/2021 est fixée au **31 juillet** dernier délai, pour les catégories **séniors (à 11 et à 8)**. Pour les catégories **jeunes**, les engagements seront pris jusqu'à mi-septembre (en fonction de la date de la réunion de début de saison).

### MONTEE EN R2F

Félicitations au club du **FC Prairies** qui évoluera la saison prochain en **Régionale 2** sous le nom du **FCO Firminy**.

## ARBITRES

*District de Loire*

Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 15 Juin 2020

**Président** : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67

**Vice-Président** : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83

**Conseiller Technique Départemental en Arbitrage** : Aldric CHANCIoux [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr) Tél : 07 63 17 10 40

**Désignations Seniors** : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43

**Désignations assistants ligue** : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

**Désignations foot loisirs** : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

**Responsable pôle formation** : Victor Pereira 06 16 98 37 18

**Responsable Observations** : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26

**Responsable Administratif / Secrétaire** : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96

**Contrôle Administratif Seniors (impayés)** : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

**Intendant CDA** : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28

**Trésorier** : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

**Représentant des Arbitres à la commission de Discipline** : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Dès à présent vous (arbitres et observateurs) pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne. Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF :

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>



Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire.  
Vous avez jusqu'au 15 Juillet 2020 dernier délai pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

### **PARUTION CLASSEMENTS ARBITRES** **SAISON 2020-2021**

La CDA vous informe que les classements des arbitres paraîtront sur le site internet du District de la Loire le Mercredi 17 Juin 2020.

### **RETOURS** **QUESTIONNAIRE ANNUEL**

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.-BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM.-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.-MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.-DIEU J.-HEE F.-DEMIREL M.-COLANGE J.-BRABEZ A.-KHELLI M.-MOHAMED CHERIF B.-OZDEMIR E.-SLAIMI N.-BENNEJMA O.-MEZOUARI F.-DOUBLET A.-GUIRI Y.-BELLAVIA V.-NASSAH M.-LAIDOUNI A.-SATHOUT T.-FLITI B.-LORENTE JL.-FOREST JL.-NAGUI Y.-OUNOUGH M.-CADORET T.-TCHOUANTE C.- MATOUSSI M.-BERKOUN H.-BERNE JP.-LACHI M.-ALLOUIS S.-MAZELLA E.-GHECHIR O.-BENFREDJ M.-DOSNON D.-ALBARRACIN Y.-LHENRY P.-MARCONNET J.-CHAPET F.-CORSO C.-SAVSET S.-OULD BOUKHITINE L.-ABBACI M.-DINIS C.-DEMEURE M.-MOULEYRE B.-BONIFACE F.-BITARD D.-CHARROIN H.-CETIN A.-ANGUAL F.-COMBAZ E.-FARES I.-MICOL G.-TOURNEUX J.-RIGAUD F.-CROCE J.-BOUCHET D.-LEBON R.-SAMIR M.-GIRAUDON C.-MBALA G.-DOUSS H.-CHAVANY E.-LEBLANC R.-BENMESSAOUD M.-CHAVE T.-ZEMMIT A.-DALLET M.

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans la liste, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

### **RENOUVELLEMENT DOSSIER** **SAISON 2020-2021**

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

### **ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES** **SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, la CDA vous met en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.





### MODE DE CALCUL DES CLASSEMENTS SAISON 2019-2020

NOTA : mode de classement valable uniquement pour les arbitres séniors.

En raison de la crise sanitaire qui s'est déclarée en début d'année civile, un confinement a été décrété par le gouvernement français. Cette décision a eu pour effet de ne pas terminer les observations des arbitres du district.

Depuis plusieurs semaines et considérant qu'un grand nombre d'observations ont pu être effectuées, la CDA a travaillé sur un nouveau mode de calcul des classements, de sorte à ce que le travail des juges-arbitres ainsi que des arbitres soit valorisé dans cette période particulière.

Le système de classement choisi a été celui utilisé par la commission fédérale des arbitres (CFA) et recommandé dans la mesure du possible pour les districts et les ligues qui avaient la possibilité de l'appliquer.

Il est expliqué ci-dessous :

Les notes sont exprimées en pourcentage (%). En conséquence, les classements de chaque observateur ont été ramenés sur 100.

Le pourcentage est calculé de la manière suivante : (points au rang / nombre d'arbitres observés) x 100

Exemple de classement d'un observateur ayant observé 13 arbitres : pour un arbitre classé 4ème, les points attribués par cet observateur seront donc de :  $(10/13) \times 100 = 76,92$ .

Pour obtenir la moyenne de chaque arbitre, les points que lui a octroyés chaque observateur sont ensuite additionnés et le total obtenu est divisé par le nombre de fois où l'arbitre a été observé.

Le classement de la catégorie est obtenu par comparaison de ces moyennes.

Tous les arbitres ayant réalisé 50% ou plus de leurs observations, sont classés selon le modèle décrit ci-dessus. Les autres arbitres ne sont pas classés et leur saison est gelée. Ils seront par conséquent affectés pour la saison 2020/2021 dans la même catégorie que la saison 2019/2020.

Dans le but de rendre une équité sportive la plus juste possible, la CDA a fait les choix suivants :

- Nombre de montées par poule en catégorie supérieure : 1
- Nombre de descentes par poule en catégorie inférieure : 0

## **SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

### **Réunion SCJA du 15 Juin 2020**

**Président** : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

**Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres** : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

**Conseiller Technique Départemental en Arbitrage** : Aldric CHANCIOUX [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr) Tél : **07 63 17 10 40**

**Désignations observations** : Yassin Amchachi 06 17 01 97 54

**Représentant des arbitres à la Commission de Discipline** : Christian Aurand 06 98 40 81 79

**Responsable pôle formation** : Victor Pereira 06 16 98 37 18

**Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres** : Victor Pereira 06 16 98 37 18

**Désignations U18** : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

**Désignations U15** : Guessoum Oussama **0766387893** Attention changement de numéro de téléphone.

**Désignations assistants Ligue jeunes** : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

**Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres** : Franck Angual 06 64 51 21 67

**Valideur des rapports d'observation jeunes** : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

### QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Dès à présent vous pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne.

Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>

Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire.

Vous avez jusqu'au 15 Juillet 2020 dernier délai pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.



### PARUTION CLASSEMENTS ARBITRES SAISON 2020-2021

La SCJA vous informe que les classements des jeunes arbitres paraîtront sur le site internet du District de la Loire le Mercredi 17 Juin 2020.

En raison de la crise sanitaire un grand nombre d'observations n'ont pas pu être faites. De ce fait en fonction des catégories tous les jeunes arbitres ne seront pas classés.

### ASSEMBLEE GENERALE DES JEUNES ARBITRES SAISON 2020-2021

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, la SCJA vous met en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devrons être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

### RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.- BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM.-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.- MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.-DIEU J.-HEE F.-DEMIREL M.-COLANGE J.-BRABEZ A.-KHELLI M.-MOHAMED CHERIF B.-OZDEMIR E.-SLAIMI N.-BENNEJMA O.-MEZOUARI F.-DOUBLET A.-GUIRI Y.-BELLAVIA V.-NASSAH M.-LAIDOUNI A.-SATHOUT T.-FLITI B.-LORENTE JL.-FOREST JL.-NAGUI Y.-OUNOUGH M.-CADORET T.-TCHOUANTE C.- MATOUSSI M.-BERKOUN H.-BERNE JP.-LACHI M.-ALLOUIS S.-MAZELLA E.-GHECHIR O.-BENFREDJ M.-DOSNON D.-ALBARRACIN Y.-LHENRY P.-MARCONNET J.-CHAPET F.-CORSO C.-SAVSET S.-OULD BOUKHITINE L.-ABBACI M.-DINIS C.-DEMEURE M.-MOULEYRE B.-BONIFACE F.-BITARD D.-CHARROIN H.-CETIN A.-ANGUAL F.-COMBAZ E.-FARES I.-MICOL G.-TOURNEUX J.-RIGAUD F.-CROCE J.- BOUCHET D.-LEBON R.-SAMIR M.- GIRAUDON C.-MBALA G.-DOUSS H.-CHAVANY E.-LEBLANC R.-BENMESSAOUD M.-CHAVE T.-ZEMMIT A.-DALLET M.

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans liste, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

### RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer

# AMENDES



Club :		504246		F.C. CHAZELLES				
Dossier :	19289392	du	16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		20,00€
Dossier :	19289394	du	16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	40	Amende : Match Perdu Par Penalite			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		60,00€
Dossier :	19289396	du	16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	67	Match Arrêté / Club Fautif			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		30,00€
Dossier :	19289397	du	16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	64	Mauvais Comportement de l'Equipe			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		80,00€
							Total :	190,00€

Club :		513357		U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE				
Dossier :	19289385	du	16/06/2020	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	21778238	08/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		20,00€
Dossier :	19289386	du	16/06/2020	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	21778238	08/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	64	Mauvais Comportement de l'Equipe			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		80,00€
Dossier :	19289387	du	16/06/2020	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	21778238	08/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	65	Absence de delegués			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		50,00€
							Total :	150,00€

Club :		534257		A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG.				
Dossier :	19289388	du	16/06/2020	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	21778238	08/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		20,00€
Dossier :	19289389	du	16/06/2020	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	21778238	08/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	64	Mauvais Comportement de l'Equipe			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					15/06/2020	15/06/2020		80,00€
							Total :	100,00€

Club :		523963		C. S. DES HAUTES CHAUMES				
Dossier :	19289404	du	16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
					Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant



Décision :	62	Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu	15/06/2020	15/06/2020	20,00€
------------	----	--	------------	------------	--------

Dossier :	19289405	du 16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020
-----------	----------	---------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL
------------	---------------------------

Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
15/06/2020	15/06/2020		50,00€

Décision :	45	Amende : Mauvaise Police De Terrain
------------	----	-------------------------------------

Dossier :	19289406	du 16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020
-----------	----------	---------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL
------------	---------------------------

Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
15/06/2020	15/06/2020		80,00€

Décision :	64	Mauvais Comportement de l'Equipe
------------	----	----------------------------------

Dossier :	19289407	du 16/06/2020	District 5/ Phase Unique	Poule F	21736612	02/02/2020
-----------	----------	---------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL
------------	---------------------------

Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
15/06/2020	15/06/2020		50,00€

Décision :	65	Absence de delegués
------------	----	---------------------

Total :	200,00€
---------	---------

<b>Club :</b>	<b>518872</b>	<b>ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE</b>
---------------	---------------	-----------------------------------

Dossier :	19289390	du 16/06/2020	U15 D3/ 2°Phase	Poule A	22143551	02/02/2020
-----------	----------	---------------	-----------------	---------	----------	------------

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL
------------	---------------------------

Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
15/06/2020	15/06/2020		40,00€

Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club
------------	----	---

Total :	40,00€
---------	--------

Total Général :	680,00€
-----------------	---------



# CLASSEMENTS

**COUPES - TROPHÉES  
MÉDAILLES**  
Lots pour Tournai : [www.france-kermesse.com](http://www.france-kermesse.com)

Vente en ligne

**FOREZ  
DISTRIBUTION**  
R.D. 1089  
42190 STE. AGATHE  
LA BOUTERESSE  
[www.france-medailles.com](http://www.france-medailles.com)

**INTERSPORT®**  
Le sport, la plus belle des rencontres

**B**  
**BAYLE**  
Boucher - Charcutier  
Traiteur - Pâtisseries



**PACIFIC®**  
SENSATION ANIS



**LOIRE HAUTE-LOIRE**  
Toute une banque  
pour vous

**HG**  
Hôtel du Golf  
Saint-Étienne

**france  
bleu**  
saint-étienne loire

**SOUCHON**  
Boissons  
Services

**brûlée  
Pasquier**

**PIC** Ardi  
Broderie Textile

Philippe PLAINARD  
Gérant  
06 76 95 29 90  
[philippe@pic-ardi.com](mailto:philippe@pic-ardi.com)

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES  
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - [www.pic-ardi.com](http://www.pic-ardi.com)  
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

*La Paixse*  
RESTAURANT

**MUSÉE  
DES VERTS**

SOLUTIONS MARKETING & INFORMATIQUES  
**equinoxe**  
ce n'est pas qu'une impression

RECOH

**E.LECLERC**  
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat  
SAINT PRIEST EN JAREZ

**JCKB**  
INTERNATIONAL

**MAJUSCULE** alpha bureau  
AU BUREAU à la maison  
[www.pgdis.com](http://www.pgdis.com)



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - [poylo@pgdis.com](mailto:poylo@pgdis.com)

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX SPORTS

**CNDS** Le sport  
pour tous  
Centre National pour  
le Développement du Sport

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**Séniors à 11**

D1			Quotient
1 HAUT FOREZ ES	40	15	2,666666667
2 FIRM.PRAIRIES	39	16	2,4375
3 SORBIERS TALAUDIÈRE	39	16	2,4375
4 Roch.S.Genest	34	15	2,266666667
5 MONTROND ES	27	14	1,928571429
6 ANDREZIEUX-BOUT. FC	23	15	1,533333333
7 CUZIEU AS	23	15	1,533333333
8 PLAINE MONTAGNE	22	17	1,294117647
9 FINERBAL	17	14	1,214285714
10 St Chamond Foot	12	17	0,705882353
11 ECOTAY MOINGT US	8	17	0,470588235
12 S.JEA.BONN ES	2	15	0,133333333
13 Montagnes du Matin	2	16	0,125

**Séniors à 8**

D1			Quotient
1 POUILLY/NONAI	32	12	2,666666667
2 GENILAC ,FC	20	12	1,666666667
3 NOIRETABLE AS	18	11	1,636363636
4 S.HI.CUSS.VAL	19	12	1,583333333
5 ROANNAIS FOOT 42	16	12	1,333333333
6 S.Romain/Athe	15	12	1,25
7 S.PAUL/JAREZ	14	12	1,166666667
8 ASTREE A.S	14	12	1,166666667
9 S.MAURICE/GOU	12	12	1
10 S.ANTHEME CS	9	11	0,818181818

D2			Quotient
1 Haut Forez Es 2	16	6	2,666666667
2 LOIRE SORNIN	15	7	2,142857143
3 FIRM.PRAIRIES 2	12	7	1,714285714
4 HAUTES CHAUMES	12	9	1,333333333
5 MOULINS CHERIER	6	4	1,5
6 CHATEAUNEUF	8	8	1
7 REGNY FC	0	7	0
8 VAL D AIX FC	0	0	
9 HT PILAT INTERFOOT	0	0	
10 SE.SUC TERREN	0	0	

D3			Quotient
1 L ETRAT LA TOUR 2	30	10	3
2 PARIGNY AS	26	11	2,363636364
3 Roch.S.Genest 2	19	9	2,111111111
4 S.JUST.RBT AS	18	10	1,8
5 URFE US	15	10	1,5
6 AF PAYS DE COISE	7	10	0,7
7 MONTS DU FOREZ US	6	10	0,6
8 S.CYR/VIGNES	5	10	0,5
9 U.S. SUD FOREZIENNE	4	10	0,4

**U15F**

D1			Quotient
1 FIRM.PRAIRIES	9	3	3
2 PLAINE MONTAGNE	6	3	2
3 MONTAGNES DU MATIN	3	2	1,5
4 SE FC ETIENNE	0	2	0
5 GJ ABC FOOTBALL	0	2	0

D2			Quotient
1 ANDREZIEUX-BOUT. FC	9	3	3
2 ECOTAY MOINGT US	3	2	1,5
3 ROCH S.GENEST	4	3	1,333333333
4 PLAINE MONTAGNE 2	1	2	0,5
5 ST CHARLES VG	0	2	0

D3			Quotient
1 ANDREZIEUX-BOUT. FC 2	9	3	3
2 ST CHAMOND FOOT	3	1	3
3 CHFEUG.DERVAU	3	1	3
4 ROCH S.GENEST 2	3	3	1
5 ECOTAY MOINGT US 2	0	2	0
6 RHINS TRAMBOUZE F.	-1	2	-0,5

**U18F à 11**

D1			Quotient
1 PLAINE MONTAGNE	7	3	2,333333333
2 FIRM.PRAIRIES	3	2	1,5
3 HAUT FOREZ ES	4	3	1,333333333
4 SORBIERS TALAUDIÈRE	0	1	0
5 PARIGNY AS	0	1	0

**U18F**

D1			Quotient
1 PLAINE MONTAGNE 2	9	3	3
2 FIRM.PRAIRIES 2	3	1	3
3 SORBIERS TALAUDIÈRE 2	3	1	3
4 HAUT FOREZ ES 2	0	1	0
5 RIC O DU MONTCEL	0	2	0
6 PARIGNY AS 2	0	2	0
7 ROANNAIS FOOT 42	0	0	

Classements Foot loisir  
au 16 Juin 2020

<b>CRITÉRIUM D1</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	SE COTECHAUDE 5	25	11	2,27
2	RIC.CROI.ORME 5	23	11	2,09
3	FIRMINY INSERSPORT 5	22	11	2,00
3	ETRAT LA TOUR 5	22	11	2,00
5	S.PAUL/JAREZ 5	19	11	1,73
6	SE.ASPTT 5	11	11	1,00
7	ECOTAY MOINGT US 5	10	11	0,91
8	BONSON/ST CYPRIEN FC 5	8	11	0,73
9	COTE DURIEUX 5	6	11	0,55
10	SORBIERS TALAUDIÈRE 5	6	11	0,55

<b>CRITÉRIUM D2 poule A</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	VEAUCHE ES 5	33	11	3,00
2	VILLARS US 5	28	11	2,55
3	ST GALMIER CHAMBOEUF 5	20	11	1,82
4	S.MARCELLIN F 5	18	11	1,64
5	AVEIZIEUX AS 5	15	11	1,36
6	FOREZ DONZY FC 5	14	11	1,27
7	BALDOMERIEN FC 5	13	11	1,18
8	S.PRIEST/JAR 5	7	11	0,64
9	BOEN TRELINS 5	5	11	0,45
10	ABH FC 5	4	11	0,36

<b>CRITÉRIUM D2 poule B</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	SE CAMELEON 5	30	11	2,73
2	ONDAINE O.C 5	24	11	2,18
3	SE.MONTREYNAUD 5	24	11	2,18
4	RIC O DU MONTCEL 5	19	11	1,73
5	SE.PORTUGAIS 5	16	11	1,45
6	FIRM.FAYOL GA 5	16	11	1,45
7	CHF ALGERIENS 5	12	11	1,09
8	ST CHAMOND FOOT 5	7	11	0,64
9	CHFEUG.DERVAU 5	7	11	0,64
10	SE.FRANCO.ESP 5	3	11	0,27



Classements Foot loisir  
au 16 Juin 2020

<b>CRITÉRIUM D2 poule C</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	SE TRAMINOTS 5	21	9	2,33
2	FOUILLOUSE US 5	16	8	2,00
3	ROCHE POLONIA 5	14	9	1,56
4	MARREL 5	10	8	1,25
5	FIRMINY FAURE 5	11	9	1,22
6	SCH.HOSPITALI 5	10	9	1,11
7	SE CASINO 5	9	9	1,00
8	SE.BNP AS 5	7	9	0,78

<b>CRITÉRIUM D3 poule A</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	RIC.CROI.ORME 6	25	11	2,27
2	S.JEA.BONN ES 5	22	11	2,00
3	MONTS DU FOREZ US 5	19	11	1,73
4	LERPTIEN FC 5	17	11	1,55
5	VERRIERES A.S 5	18	12	1,50
6	CHAMBEON/MAGN 5	15	11	1,36
7	LURIECQ FC 5	16	12	1,33
8	VILLARS US 6	14	11	1,27
9	HAUT FOREZ ES 5	8	11	0,73
10	ASTREE A.S 5	3	11	0,27

<b>CRITÉRIUM D3 poule B</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	SAVIGNEUX MONTBRISON 5	29	11	2,64
2	BORDS DE LOIRE FC 5	25	11	2,27
3	S.LAUREN/CONC 5	22	11	2,00
4	SURY/COMTAL 5	20	11	1,82
5	S.JUST.RBT AS 5	16	11	1,45
6	MONTROND ES 5	12	11	1,09
7	VEAUCHE ES 6	11	11	1,00
8	ETRAT LA TOUR 6	10	11	0,91
9	MONTAGNES DU MATIN 5	7	11	0,64
10	S.MARCELLIN F 6	5	11	0,45

<b>CRITÉRIUM D3 poule C</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	<b>FIRM.PRAIRIES 5</b>	<b>28</b>	11	2,55
2	<b>HT PILAT INTERFOOT 5</b>	<b>30</b>	12	2,50
3	<b>SCHAMOND E.S. 5</b>	<b>22</b>	11	2,00
4	<b>S.GEN.MALIFAU 5</b>	<b>16</b>	11	1,45
5	<b>S.JOSEPH - ST MARTIN 5</b>	<b>16</b>	12	1,33
6	<b>ST CHAMOND FOOT 6</b>	<b>14</b>	11	1,27
7	<b>ONDAINE O.C 6</b>	<b>13</b>	11	1,18
8	<b>FIRMINY INSERSPORT 6</b>	<b>8</b>	11	0,73
9	<b>FIRM.VERNET 5</b>	<b>5</b>	11	0,45
10	<b>MARLHES CS 5</b>	<b>3</b>	11	0,27

<b>CRITÉRIUM D4 poule A</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	<b>USSON SS 5</b>	<b>28</b>	11	2,55
2	<b>COUZAN AS 5</b>	<b>24</b>	10	2,40
3	<b>DUNIERES F.C. 5</b>	<b>17</b>	10	1,70
4	<b>PERIGNEUX FC 5</b>	<b>17</b>	10	1,70
5	<b>HAUTES CHAUMES 5</b>	<b>16</b>	10	1,60
6	<b>U.S. SUD FOREZIENNE 5</b>	<b>11</b>	10	1,10
7	<b>PRECIEUX CO 5</b>	<b>6</b>	10	0,60
8	<b>S.ANTHEME CS 5</b>	<b>5</b>	9	0,56
9	<b>S.HI.CUSS.VAL 5</b>	<b>1</b>	10	0,10

<b>CRITÉRIUM D4 poule B</b>		<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	<b>S.CHRISTO /MA 5</b>	<b>28</b>	11	2,55
2	<b>AVEIZIEUX AS 6</b>	<b>23</b>	11	2,09
3	<b>CUZIEU AS 5</b>	<b>21</b>	11	1,91
4	<b>CHAZELLES FC 5</b>	<b>18</b>	11	1,64
5	<b>OLYMPIQUE DU FOREZ 5</b>	<b>18</b>	11	1,64
6	<b>S.ROMAIN/PUY 5</b>	<b>18</b>	11	1,64
7	<b>BONSON/ST CYPRIEN FC 6</b>	<b>10</b>	11	0,91
8	<b>BOISSET/CHALAIN 5</b>	<b>7</b>	11	0,64
9	<b>CLEPPE/PONCINS 5</b>	<b>7</b>	11	0,64
10	<b>MONTROND ES 6</b>	<b>3</b>	11	0,27

Classements Foot loisir  
au 16 Juin 2020

	<b>CRITÉRIUM D4 poule C</b>	<b>Pts</b>	<b>Joués</b>	<b>Ratio</b>
1	<b>S.FERREOL AS 5</b>	<b>25</b>	10	2,50
2	<b>SE.FC ETIENNE 5</b>	<b>17</b>	10	1,70
3	<b>CHFEUG.DERVAU 6</b>	<b>14</b>	9	1,56
4	<b>S.VICTOR/LOIR 5</b>	<b>15</b>	10	1,50
5	<b>SE.S.CHAR.VIG 5</b>	<b>14</b>	10	1,40
6	<b>SE.SUC TERREN 5</b>	<b>13</b>	10	1,30
7	<b>CHATEAUNEUF 5</b>	<b>11</b>	10	1,10
8	<b>ST ROMAIN/SEAUVE 5</b>	<b>8</b>	9	0,89
9	<b>S.CROIX/JAREZ 5</b>	<b>6</b>	10	0,60